

1.

*En 2017, la Coalition Poids et ses collaborateurs ont publié un rapport détaillant l'application de la Politique-cadre Pour un virage santé à l'école . Ce rapport fait état du besoin de la mettre à jour et propose des recommandations à cet effet. **Comment votre parti contribuera-t-il à améliorer l'offre alimentaire et la pratique d'activité physique dans les écoles préscolaire, primaires et secondaires ?***

Pour Québec solidaire, l'école vise un développement complet de la personne. Dans ses activités et ses contenus, elle valorisera et encouragera les diverses formes d'expression artistique et culturelle ainsi que l'acquisition de saines habitudes de vie.

En ce qui a trait à l'alimentation, un gouvernement solidaire :

- adoptera une politique d'approvisionnement en produits locaux ou québécois par les organismes publics et parapublics (hôpitaux, écoles, etc.);
- soutiendra des initiatives locales alternatives de production à petite échelle permettant l'acquisition et le transfert de connaissances, notamment par des programmes de jardinage dans les écoles primaires et secondaires, des jardins en façade, des jardins communautaires et collectifs, des jardins sur les toits d'édifices publics, des organismes d'éducation non formelle en agriculture urbaine dans le milieu scolaire et dans la collectivité;
- **soutiendra l'éducation sur la provenance et la composition des aliments :**
 - i pour permettre aux consommateurs et consommatrices de prendre des décisions éclairées quant au choix de leurs aliments;
 - ii pour favoriser une réduction de la consommation d'aliments ayant une importante empreinte écologique, notamment la viande et les protéines animales;
- bonifiera les ressources des écoles en milieux défavorisés et les programmes de soutien alimentaire.

En ce qui concerne l'activité physique :

- au-delà des grandes orientations qui relèvent du débat public et qui sont sous la responsabilité du ministère de l'Éducation, le contenu des programmes d'études sera élaboré par des comités nationaux composés en majorité d'enseignantes et d'enseignants spécialisés dans chaque domaine, choisis par leurs pairs et représentatifs de la diversité régionale. C'est donc un comité de professeurs d'éducation physique qui sera appelé à revoir la place de l'activité physique dans le cursus scolaire;
- En parallèle, Québec solidaire favorisera le développement d'activités parascolaires gratuites dans toutes les écoles primaires et secondaires publiques dans une variété de domaines (culturels, sportifs ou d'activités dans la communauté) étant donné l'impact positif de ces mesures sur la persévérance scolaire des élève.

2.

Selon l'Institut de la statistique du Québec, les **boissons sucrées** sont consommées sur une base régulière par près de 40 % des citoyens. La consommation régulière de boissons sucrées augmente significativement le risque d'obésité, en plus d'être associée au diabète de type 2 et à la carie dentaire. **Quelles mesures votre parti s'engage-t-il à mettre en place pour réduire la surconsommation de ces produits** (ex. : une taxe sur les boissons sucrées réinvestie en prévention, le retrait de la vente des boissons sucrées dans les pharmacies et les établissements publics, une mise en garde sur les étiquettes) ?

Tel que mentionné plus haut, Québec solidaire soutiendra l'éducation sur la provenance et la composition des aliments, entre autres pour permettre aux consommateurs et consommatrices de prendre des décisions éclairées quant au choix de leurs aliments.

Le parti ne s'est jamais prononcé spécifiquement sur la question des boissons sucrées. Cependant, plusieurs de ses orientations pourraient contribuer à réduire la consommation. Ainsi, un gouvernement solidaire :

- mettra en place un système adéquat de redevances sur l'extraction et l'utilisation industrielle des ressources naturelles, y compris l'eau, et légifèrera sur l'utilisation commerciale de l'eau;
- établira une consigne sur les récipients de verre, de plastique et d'aluminium, et indexera les taux de consigne;
- visera à élaborer une politique aussi cohérente que possible pour le cannabis, le tabac, l'alcool et pour le jeu, afin que leur réglementation et les fonds investis dans les programmes s'inscrivent dans un cadre de santé publique. Le même esprit de cohérence pourrait être étendu aux boissons sucrées, qui seraient alors assujetties aux mêmes types de restrictions;
- reverra et bonifiera la liste des biens de première nécessité et des biens culturels produits au Québec qui sont exemptés de TVQ; modulera cette taxe sur les autres biens afin qu'elle augmente pour les biens de luxe et les biens polluants ou nocifs pour la santé.

3.

Combien et par quels moyens votre parti compte-t-il investir en prévention de l'obésité et des maladies chroniques ?

Pour prévenir les problèmes sociaux et de santé, Québec solidaire :

- augmentera substantiellement* les investissements en promotion de la santé et en prévention et les intégrera mieux à la première ligne, afin d'agir sur les déterminants de la santé;
- renforcera l'éducation à la santé et le développement de milieux favorables à la santé.

* Notre cadre financier prévoit l'ajout de 250 M\$ / année en santé publique.

4. a)

Comment votre parti s'engage-t-il à appuyer les municipalités souhaitant favoriser les saines habitudes de vie, notamment par l'offre alimentaire et l'aménagement de leur territoire ?

Offre alimentaire

Québec solidaire établira une politique de souveraineté alimentaire pour soutenir et favoriser l'accès, à prix abordable, dans tous les quartiers, villages et régions, à des aliments sains et produits localement, notamment par une aide financière aux marchés publics pour assurer leur continuité.

Aménagement du territoire

Québec solidaire encouragera dès son arrivée au pouvoir les transports actifs en allouant des fonds aux municipalités pour qu'elles développent leur réseau cyclable et conçoivent des aménagements physiques afin d'améliorer la sécurité des piétons.

De plus, il établira pour les municipalités un nouveau régime fiscal qui les rendra moins dépendantes des taxes foncières, et donc plus libres dans leurs décisions sur l'aménagement du territoire.

Plus généralement Québec solidaire favorisera l'occupation dynamique et durable du territoire tout en limitant notre empreinte écologique. Il visera à réduire le besoin de déplacements en favorisant l'autonomie des villages et des quartiers. Pour ce faire, un gouvernement solidaire adoptera une Politique nationale de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage favorisant notamment la mixité des usages et des services, la mixité sociale, l'agriculture de proximité et l'agriculture urbaine.

4 b)

*En 2017, après de nombreuses consultations publiques, la Politique bioalimentaire a été dévolée. Celle-ci reconnaît le rôle essentiel de l'alimentation dans le maintien d'une bonne santé. Or, le projet de loi 172, qui devait garantir l'application et la mise à jour de cette politique, n'a pas été adopté avant la fin de la session parlementaire. **Votre parti s'engage-t-il à adopter un projet de loi afin de concrétiser la Politique bioalimentaire ?***

Québec solidaire adoptera une politique de souveraineté alimentaire pour soutenir et favoriser :

- a) l'accès à prix abordable, partout au Québec, à des aliments sains et produits localement;
- b) le travail des organismes communautaires qui récupèrent les produits alimentaires déclassés des distributeurs et des commerces;
- c) la promotion et l'étiquetage des produits locaux;
- d) des normes de salubrité identiques pour les produits agricoles importés et les produits locaux;
- e) une cote éthique et écologique pour identifier les produits alimentaires locaux et étrangers ainsi que les OGM;
- f) l'encouragement à la production en serre avec diverses énergies vertes;
- g) des ententes internationales bilatérales sur le commerce agroalimentaire équitable.

De plus, vu les avantages des pratiques agricoles respectant la biodiversité, Québec solidaire fera la promotion des fermes écologiques et, pour ce faire :

- a) offrira un soutien technique et financier pour le passage du conventionnel au biologique;
- b) soutiendra la mise en marché des produits biologiques;
- c) remboursera la certification biologique.